



Le service public, on l'aime, on le défend

Présents :

Mr le recteur, Mme Jung infirmière conseillère technique, la SG, Mr Klipfel chargé de la gestion des équipements sanitaires.

Représentants de la FSU, FO, SGEN, SNALC, UNSA

Médecin de l'ARS, Dc Baro

La situation générale de l'épidémie COVID-19 :

■ Présentation du protocole sanitaire qui s'applique à partir du 14 mars 2022 :

(La FAQ fait office de doctrine ; dernière publication : 10 mars)

- ▶ Protocole niveau 1,
- ▶ Cours en présentiel, maintien des gestes barrières,
- ▶ Port du masque en intérieur levé pour les personnels et les élèves,
- ▶ Limitation des regroupements importants,
- ▶ Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives,
- ▶ En cas de contamination d'un élève, les autres sont considérés comme cas contact, et soumis à l'obligation de réaliser un autotest à J+2,
- ▶ Pour les élèves contaminés et non vaccinés : isolement pendant 7 jours.

■ Présentation de la situation par Mme Emilie Baro, médecin de l'ARS

- ▶ Ralentissement du taux d'incidence aux niveaux national et régional.
- ▶ Retour au niveau à mi-novembre pour les taux d'hospitalisation liés au virus (impact toujours important mais en diminution).
- ▶ Le variant Omicron reste majoritaire : 99,05% des contaminations.
- ▶ Progression du variant BA2 plus contagieux.
- ▶ Observation d'une phase plateau de vaccination à la dose de rappel.
- ▶ Baisse de l'observation des gestes barrière. L'ARS rappelle la nécessité de maintenir le lavage des mains.
- ▶ Remontée des contaminations chez les 0-9ans. L'ARS n'a pas d'explications à cette situation.
- ▶ Circulation d'autres virus hivernaux : gastro, grippe (notamment grippe H1N1) dont les symptômes peuvent faire penser à ceux de la covid (fièvre, fatigue, courbature). Il faut donc être vigilant en cas d'autotest négatif.

Question des organisations syndicales :

En 3 semaines, le nombre de classes fermées a été multiplié par 3. Quelles vont être les conséquences du renoncement au port du masque ?

C'est l'impact modéré sur le système de soins qui a entraîné la décision d'abandon du port du masque : les conséquences du variant Omicron ne sont pas aussi graves qu'avec les variants précédents, et n'entraînent pas les mêmes symptômes (on est sur des infections et pas sur des pneumopathies graves). Le nombre d'hospitalisation a donc chuté.

Aujourd'hui, les risques encourus concernent surtout les personnes âgées ou vulnérables qui risquent de décompenser avec des pathologies critiques.

Intervention du Monsieur le Recteur pour rappeler le devoir de vigilance et de respect des gestes de précaution sanitaire (lavage des mains, aération).

Il informe qu'un point sanitaire sera fait avec le Ministre en fin de semaine prochaine.

Situation en milieu scolaire :

■ Situation générale :

- ▶ Nombre de fermetures de classes au 11 mars : 173 classes fermées /12 472, soit 1,39%.
- ▶ Nombre d'élèves cas covid : 973 élèves, soit 0,83%.
- ▶ Nombre d'enseignants cas covid : 133 cas / 30 432, soit 0,44%.
- ▶ Aucune structure scolaire fermée sur les 1634 de l'académie.

■ Situation pour les personnels :

- ▶ Pour les personnels à risque actuellement bénéficiaires d'une ASA covid :

Pour le moment, le cadre réglementaire reste inchangé malgré le passage en niveau 1 du protocole ; les personnels restent placés en ASA covid.

Si un nouveau cadre devait s'imposer, le rectorat le communiquerait aux agents.

- ▶ Pour les personnels médicaux :

Même s'il n'y a plus d'obligation du port du masque, le Recteur recommande de conserver des précautions sanitaires, notamment le port du masque pour les élèves dans le cadre des visites médicales.

Question des organisations syndicales :

Les attestations professionnelles ouvrant droit à la délivrance d'autotests gratuits en pharmacie s'arrêtent en mars. Qu'en est-il pour la suite ?

Le rectorat ne dispose à ce stade d'aucune information sur cette question. Néanmoins, les personnels peuvent prétendre, au même titre que l'ensemble de la population vaccinée, à la délivrance d'autotests gratuits.

*L'employeur va-t-il continuer à fournir des masques pour les personnels le souhaitant ?
60 000 Masques FFP2 ont été acheminés. Il y a donc actuellement un stock qui permet de répondre aux demandes des personnels. Les services du rectorat sont en attente d'informations plus précises sur un réacheminement.*

■ Situation pour les élèves :

► Rappel de la règle :

Si 1 cas positif dans une classe -> les autres élèves fréquentés dans le cadre de la classe, du temps de restauration ou de brassage sont considérés comme cas contact -> obligation de pratiquer un autotest à J+2.

► Recommandation :

Il est recommandé que les élèves cas contact portent le masque pendant 7jours.

► Pour les élèves vulnérables :

Ce sont les praticiens qui suivent ces élèves qui statuent sur les préconisations pour l'élève (pas de maintien systématique du port du masque pour les autres élèves de la classe).

Monsieur le Recteur précise que le médecin scolaire peut recommander le port du masque collectif au vu de l'importance de la vulnérabilité de l'enfant. Il interrogera le ministère pour qu'il prenne une position sur cette question spécifique.